

Démarche scientifique, décisions éclairées





🖨 Samedi 27 septembre 2025 🛭 © Conservatoire National des Arts et Métiers

Rencontres pour une meilleure prise en compte des faits scientifiques et techniques dans la décision politique et règlementaire



Promouvoir la reconnaissance des faits scientifiques et techniques dans les processus de décision politique et règlementaire



Promouvoir le respect des faits de science et de technique dans les processus de diffusion et de traitement de l'information à visée publique



Réunir les acteurs de la lutte contre la désinformation scientifique et technique

Organisation

EcoHumans I l'Association Française pour l'Information Scientifique (AFIS) I Les coorganisateurs sont épaulés par un certain nombre de partenaires à des niveaux d'implication variés.

Activités



Discussions – échanges et réflexions (stands, tables rondes, conférences / débats, jeux participatifs).

Audience

Élus, acteurs de la presse et de l'éduction, grand public, entreprises, scientifiques.



702 Restitution – idées concrètes et plans d'actions (projets de sensibilisation, projets de lois, etc, publication d'un appel collectif).

• Notre modèle démocratique a fait le choix de prendre appui sur les opinons dominantes dans la population pour élaborer ses lois et réglementations.

Mais ces opinions ne sont malheureusement pas toujours fondées sur des faits clairement établis ou sur le résultat de consensus scientifiques déjà atteints.

La difficulté d'accès à une information factuelle entrave la liberté d'opinion des citoyens, et leur capacité à orienter les décisions politiques et règlementaires.

Cet accès est par ailleurs rendu de plus en plus difficile, dans un monde où personne ne peut maîtriser l'ensemble des connaissances nécessaires à la compréhension de chaque sujet, et où l'information, déferlant en continu, est majoritairement issue de sources cherchant à convaincre (publicité, dogme, intérêts économiques, politique), plutôt qu'à informer.

• De nombreuses informations erronées sont ainsi propagées, sur la santé, l'énergie, le climat, l'agriculture, l'alimentation... La désinformation est d'autant plus frappante qu'elle concerne des sujets qui relèvent des sciences et techniques. Et d'autant plus grave qu'elle impacte la santé présente, ou à venir, des populations, et le devenir de nos sociétés démocratiques.

• Or l'expérience montre que partager les faits peut contribuer à faire évoluer les opinions (dangers du tabac, réalité du changement climatique...).

Si la science n'a pas vocation à dicter les choix de société, elle contribue à donner aux citoyens et aux décideurs la capacité de se positionner d'une manière éclairée, fondée sur la réalité qui nous entoure, sur des faits indifférents aux opinions, loin de la vision partielle, partisane, voire totalement fantaisiste, trop souvent portée par des intérêts particuliers.

Dûment informés, décideurs, professionnels et citoyens ont alors la capacité d'adopter, et de transcrire dans leurs actes, une opinion construite, réfléchie et fondée, plutôt qu'une opinion qu'ils auront empruntée à d'autres, parfois à leur insu, sans même la garantie que ceux-ci partagent leurs intérêts ou leurs objectifs.

Fonder la décision politique et règlementaire sur la prise en compte d'une information fiable sur la réalité, et sur les conséquences des choix effectués, n'est pas une élégance intellectuelle : c'est la condition même du service aux citoyens et la garantie de la préservation du système démocratique.